

Gilbert Amy et Thierry Escaich élus à l'Académie des beaux-arts

Au cours de sa séance plénière du mercredi 6 mars 2013, l'Académie des beaux-arts a élu :

- **Gilbert Amy** au fauteuil précédemment occupé par Serge Nigg, dans la section de Composition musicale.
- **Thierry Escaich** au fauteuil précédemment occupé par Jacques Taddei, dans la section de Composition musicale.

L'élection visant à pourvoir les fauteuils de Maurice Béjart (section des Membres libres) et de Francis Girod (sections des Créations artistiques dans le Cinéma et l'Audiovisuel) a été blanche.

Gilbert Amy

Né à Paris le 29 août 1936, Gilbert Amy mène des études brillantes qui le conduisent au Premier Prix général de philosophie. Bien qu'intéressé par l'architecture, il s'oriente vers la musique dès la fin de ses études secondaires, et entre au Conservatoire de Paris. Les années qu'il y passe seront riches en rencontres ; il compte au nombre de ses professeurs Simone Plé-Caussade, Henriette Puig-Roger, Darius Milhaud ou encore Olivier Messiaen, avec lequel il travaillera durant deux ans.

Depuis le milieu des années 1950, il ne cesse de composer, tout en menant ses activités d'interprète, de directeur artistique et de pédagogue. Pierre Boulez, avec lequel il étudie plus particulièrement la direction d'orchestre, lui commande une pièce en 1958 : ce sera *Mouvements* pour dix-sept instruments, qui marquera le début de sa carrière ; ses œuvres seront dès lors jouées dans le monde entier. Il succède à Pierre Boulez à la direction du Domaine Musical en 1967, puis, deux ans après la cessation des activités de cet ensemble en 1974, il fonde le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France ; le concept de « géométrie variable » qu'il invente à cette occasion lui permettra d'adapter cet orchestre à toutes sortes de programmations diverses. En 1984, il est nommé directeur du Conservatoire national supérieur de Lyon, poste qu'il occupera jusqu'en 2000. Son œuvre, au sein de laquelle la voix et le texte occupent une place toute particulière, couvre tous les domaines de la création musicale, de la musique de chambre à l'opéra, en passant par la musique symphonique ou encore la musique sacrée.

Thierry Escaich

Compositeur, organiste et improvisateur, Thierry Escaich (né le 8 mai 1965) considère les trois aspects de son art comme des éléments indissociables, concourant dans un même élan à traduire son univers intérieur. Organiste titulaire de la tribune de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, en succession de Maurice Duruflé depuis 1997, il se produit comme organiste dans le monde entier, mêlant les œuvres du répertoire à ses propres compositions et à des improvisations. Après avoir été compositeur en résidence à l'Orchestre national de Lille, à l'Orchestre de Bretagne et à l'Orchestre national de Lyon, il est depuis septembre 2011 compositeur associé de l'Orchestre de chambre de Paris. Son catalogue comporte une centaine de pièces, jouées par les plus grands artistes et orchestres internationaux. Il a composé en 2010 un ballet créé par le New York City Ballet et Benjamin Millepied et il prépare actuellement pour l'Opéra de Lyon un opéra sur un livret de Robert Badinter, d'après la nouvelle de Victor Hugo *Claude Gueux*, qui sera créé en mars 2013. Depuis 1992, Thierry Escaich enseigne l'écriture et l'improvisation au Conservatoire de Paris (CNSMD), où il a lui-même remporté huit premiers prix. Les différentes facettes de son art s'illustrent dans une discographie abondante, largement récompensée.

Composition des sections

<u>Section de Composition musicale</u>	<u>Section des Membres libres</u>	<u>Section des Créations artistiques dans le Cinéma et l'Audiovisuel</u>
Jean Prodromidès	Michel David-Weill	Roman Polanski
Laurent Petitgirard	Pierre Cardin	Jeanne Moreau
François-Bernard Mâche	Henri Loyrette	Régis Wargnier
Édith Canat de Chizy	François-Bernard Michel	Jean-Jacques Annaud
Charles Chaynes	Hugues R. Gall	
Michaël Levinas	Marc Ladreit de Lacharrière	
	William Christie	
	Patrick de Carolis	

L'une des cinq Académies composant l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique en France et à l'étranger. Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, la Compagnie réunit cinquante-sept membres répartis au sein de huit sections artistiques. Lucien Clergue, membre de la section de Photographie et Claude Abeille, membre de la section de Sculpture ont été élus respectivement Président et Vice-Président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2013.

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
7, rue Charles V – 75004 Paris
tél. : 01 40 21 05 15
mél : catherine@catherine-dantan.fr

Académie des beaux-arts

Hermine Videau-Sorbier
23, quai de Conti – 75006 Paris
www.academie-des-beaux-arts.fr
tél. : 01 44 41 43 20